



United Nations  
International Strategy for Disaster Reduction  
Secretariat, Geneva

Palais des Nations  
1211 Geneva 10  
Switzerland  
Fax: (+41 22) 917 0528  
E-mail: [isdr.vacancies@un.org](mailto:isdr.vacancies@un.org)

### Termes de Référence

**Titre et niveau du poste:** Consultant - Expert en Réduction des Risques de Catastrophes (RRC)

**Lieu d'affectation:** Libreville, Gabon

**Durée:** 2 (deux) mois (avec possibilité de prolongation)

**Numéro d'avis de vacance:** ISDR/C/01/2012

**Date limite des candidatures:** Le 22 Janvier 2012

**Début des activités:** Le 1 Fevrier 2012

---

### Valeurs fondamentales des N.U.:

*Respect* \* *Professionnalisme* \* *Respect de la diversité\**

### **Contexte:**

La Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes (SIPC) est une plateforme multidisciplinaire et multipartite qui permet aux communautés d'accroître leur résilience face aux risques naturels, technologiques et aux catastrophes environnementales et de réduire les risques et les pertes associés à l'environnement, aux activités humaines, économiques et sociales. Un certain nombre d'organismes des Nations Unies et des partenaires internationaux y participent à travers la collaboration avec les gouvernements et les organisations de la société civile.

Le Secrétariat interinstitutionnel est responsable de la mise en œuvre de la SIPC, sous la conduite du Représentant Spécial du Secrétaire Général des N.U. pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC). Afin d'assurer la synergie entre les stratégies de Prévention des Catastrophes et celles des domaines socio-économique et humanitaire, la coordination, le plaidoyer, et la gestion de l'information aux niveaux mondial et régional, constituent les principales fonctions du Secrétariat.

En janvier 2005, la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes a adopté la Déclaration et le Cadre d'Action de Hyogo 2005-2015 (CAH): Construire la Résilience des Nations et des Communautés face aux catastrophes. Le CAH constitue le guide essentiel pour la mise en œuvre de la SIPC et représente le cadre politique clé de réduction des risques dans l'optique de renforcer la résilience des communautés. La Plate Forme Mondiale de RRC établie par l'Assemblée Générale

des N.U. en 2006 est le principal forum mondial de RRC, complété par un système de plate forme régional, thématique et national qui réunit toutes les parties prenantes.

Afin de réduire les conséquences négatives des aléas naturelles sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'Union Africaine (U.A.) et les Communautés Economiques Régionales (RECs) mettent l'accent sur l'intégration de la Gestion et de la réduction des risques de Catastrophes dans les programmes sous régionaux de réduction de la pauvreté, de sécurité et de développement durable, dans le but de créer des communautés plus sécurisée et résiliente au plan social, économique et environnementales.

Dans cette perspective et pour mieux promouvoir et renforcer les actions à tous les niveaux, l'U.A et le Secrétariat du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), avec l'appui de l'ONUSIPC et en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la Banque Africaine de Développement (BAD), ont conduit un processus d'actions régionales de renforcement des capacités nationales, à partir de la conception d'une Stratégie Régionale de RRC.

Cette stratégie a pour but de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable et d'éradication de la pauvreté par la facilitation de l'intégration de la RRC dans les programmes de développement. Le Programme d'Action 2006-2010 pour la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Africaine a été développé conformément à la demande du Sommet de l'U.A. en 2004, validé en 2005 par la Conférence des Ministres en charge de la RRC, et adopté par la huitième session Ordinaire du Conseil Exécutif de l'U.A. en 2006. Il fournit un cadre opérationnel pour les interventions en RRC.

La prorogation et l'enrichissement du Programme d'Action pour couvrir la période jusqu'en 2015 a été débattu et accepté à la 2<sup>ème</sup> Réunion Consultative de la Plate Forme Régionale en Mai 2009, adopté par la Conférence des Ministres en charge de la RRC et approuvé par le Conseil Exécutif de l'U.A. en 2010.

Les CERs ont la responsabilité de coordonner les initiatives entre les Etats dans le cadre de la stratégie et d'opérationnaliser le Programme d'Action sur la base de leurs politiques sous régionales de RRC. La CEEAC a adopté la politique sous régionale Afrique Centrale en matière d'Environnement et de gestion des Ressources Naturelles qui accorde une place de choix à l'alerte précoce et à la gestion des catastrophes naturelles ou provoquées.

Grâce à l'assistance technique de l'ONUSIPC qui a permis depuis 2009 au renforcement de son cadre institutionnel à travers le développement d'une stratégie sous régionale qui devra être assorti d'un programme et d'un plan action, elle s'est également dotée cette année d'une expertise en réduction des risques de catastrophes et adaptation aux changements climatiques. Un Protocole d'Accord pour une assistance technique a été par ailleurs signé en décembre 2010 entre la CEEAC et la SIPC pour une assistance technique en matière de RRC et d'adaptation aux changements climatiques. La présente consultation de deux mois devra contribuer à accélérer le processus et construire sur les acquis en assistant l'expertise de la CEEAC dans le cadre de la mise en œuvre des activités conjointes de RRC.

## **Dispositions organisationnelles et processus de compte rendu:**

Sous la supervision conjointe du Chef de Bureau Régional Afrique ONUSIPC, et du Secrétaire Général de la CEEAC, le consultant devra apporter son appui général à la CEEAC dans la mise en œuvre des activités et de la Stratégie sous régionales de RRC, conformément au CAH, à la Stratégie régionale africaine et son programme d'action 2005-2015.

Un Plan d'action annuel, spécifiant les objectifs de travail et les résultats attendus, sera élaboré et approuvé par les deux parties (ISDR et CEEAC) au début de la mission.

## **Obligations et responsabilités**

1. Faciliter l'incorporation de la RRC dans les approches thématiques et sectorielles en cours à la CEEAC ;
2. Apporter un appui substantiel et autres services de soutien à l'unité de gestion des risques de catastrophes de la CEEAC pour l'accomplissement de ses missions ainsi que défini dans les politiques et stratégies sous régionales ;
3. Assister la CEEAC dans mise en place, la coordination et l'harmonisation des pratiques et des capacités nationales de gestion et de réduction des risques de catastrophes dans ses Etats membres ;
4. Appuyer le développement des politiques, des programmes et de capacités pour réduire les catastrophes dans la région.
5. Soutenir les évaluations conjointes des risques et des capacités au niveau des pays ;
6. Contribuer au maintien des relations et des liens de la CEEAC avec l'U.A., les autres CERs, les Etats, les partenaires internationaux, les N.U. et ses agences spécialisées et programmes, les institutions intergouvernementales, la société civile, et faciliter la mise en œuvre de leurs activités et programmes en vue d'atteindre les buts et les objectifs de la CEEAC dans le cadre des politiques, des stratégies et des mécanismes de RRC;
7. Soutenir le développement de bases de données sur les programmes nationaux de RRC ;
8. Aider à organiser et préparer des rapports écrits, tels que les analyses, les papiers concepts, les études et des rapports sur les consultations et autres réunions et conférences sur la RRC organisé par la CEEAC ;
9. Assister l'unité de gestion des catastrophes à gérer la surveillance des interventions en RRC au niveau des pays et de préparer des rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre plan d'action.
10. Assurer le lien entre changement climatique et la RRC.
11. Faciliter le partage des données et des produits entre les Etats membres de la CEEAC sur les risques d'origine hydrométéorologique ou climatiques, par l'implication des institutions spécialisées tels que le Centre Régional Africain pour l'Application de la Météorologie au Développement (ACMAD), en ce qui concerne les prévisions saisonnières et des informations sur les risques liés au climat dans la région en Afrique Centrale ;
12. Entreprendre toute autre fonctions et tâches spécifiées par le Secrétariat Général de la CEEAC et ou du bureau ONU-SPIC Afrique dans le respect du Plan de travail de l'expert approuvé au début de la mission.

## **Résultats attendus :**

1. L'inclusion des activités de RRC dans les programmes sur le changement climatique ;
2. Impliquer les acteurs clés de la réduction des risques (Agriculture, Environnement, Gestion des ressources en Eau, Gouvernements locaux/maires, Climatologie, etc..) dans les Platforms sous régional et national pour permettre l'intégration de la réduction des risques dans le développement.
3. Appui aux Etat membres pour le développement d'un large partenariat (pour) et soutenir des programmes de réduction de risque a tous les niveaux.

4. Développer ou améliorer un système de partage de données entre les États membres de la CEEAC sur les risques liés au climat ;
5. Développer et gérer des projets de RRC.
6. Développer / améliorer le plan d'action RRC de la CEEAC, avec des indicateurs liés aux programmes africain de la RRC et au CAH.
7. Rapports mensuel et final (A4, format MS Word avant le 20 de chaque mois) transmis à l'unité de RRC de la CEEAC, avec copie au Bureau SIPC Afrique, assorti des réalisations particulières accomplies.

### **Qualifications :**

**Professionalisme** - Solide expérience, la connaissance et la compréhension des concepts, principes et approches de réduction des risques de catastrophe; compétences éprouvées de gestion de projet et de sa capacité à mener et à achever un projet.

**Souci du client** - Aptitude à identifier et analyser les besoins des clients et de développer des services appropriés pour répondre aux besoins des institutions.

**Communications** - Parle et écrit clairement et efficacement; écoute les autres, interprète correctement les messages des autres et réagit de façon appropriée.

**Planification et organisation** - Définir clairement les buts compatibles avec les stratégies convenues; identifier les activités et tâches prioritaires; modifier les priorités selon les besoins

**Travail d'équipe** - Excellentes qualités relationnelles et aptitude à établir et maintenir des partenariats efficaces et relations de travail avec les gens dans un environnement multiculturel et multiethnique.

### **Education**

Diplôme universitaire (maîtrise ou équivalent) en gestion des risques de catastrophe, en science sociale ou dans un domaine connexe. Un diplôme universitaire de premier cycle assorti d'une expérience professionnelle peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire supérieur.

### **Expérience de travail**

Un minimum de cinq années d'expérience des niveaux de responsabilité dans le projet ou la gestion du programme, administration ou un domaine connexe.

### **Langues**

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat des Nations Unies. Pour cette mission. La maîtrise du français écrit et parlé ainsi qu'une connaissance appropriée de l'anglais est nécessaire.